

LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

NUMÉRO	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	TAUX DE BASE	CATÉGORIE D'ÉCHELONNEMENT
7116.10.15	En perles assorties enfilées temporairement pour la facilité du transport	2,1 %	B
7116.10.20	Autres	11 %	B
7116.20	En pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées :		
7116.20.10	Articles de bijouterie	6,5 %	B
	Autres :		
7116.20.20	En pierres fines (sauf en cristal de roche)	21 %	B
7116.20.50	Autres	6,7 %	B
7117	Bijouterie de fantaisie :		
	En métaux communs, même argentés, dorés ou platinés :		
7117.11.00	Boutons de manchettes et boutons similaires	11 %	C
7117.19	Autres :		
	Chaînes cordes, gourmettes, câbles, chaînettes et articles similaires fabriqués en longueurs continues, même coupés et même sertis de fausses perles et de fausses pierres gemmes, tous propres à la fabrication des articles mentionnés à la présente sous-position :		
7117.19.10	Valant au plus 33 cents le mètre	8 %	C
7117.19.20	Valant plus de 33 cents le mètre	11 %	C
7117.19.30	Articles purement religieux destinés à être portés ou fixés sur soi ou emportés	5,8 %	C
7117.19.50	Autres	11 %	C
7117.90	Autres :		
7117.90.10	Colliers, valant au plus 30 cents la douzaine, constitués entièrement de formes de plastique montées sur une ficelle	Franchise	D
	Articles purement religieux destinés à être portés ou fixés sur soi ou emportés :		
7117.90.20	Rosaires et chapelets	4,9 %	C
7117.90.30	Autres	5,8 %	C
	Autres :		
7117.90.40	Valant au plus 20 cents la douzaine de pièces ou de parties	7,2 %	C
7117.90.50	Valant plus de 20 cents la douzaine de pièces ou de parties	11 %	C
7118	Monnaies :		
7118.10.00	Monnaies n'ayant pas cours légal, autres que les pièces d'or	Franchise	D
7118.90.00	Autres	Franchise	D